



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R28-2025-200

PUBLIÉ LE 17 NOVEMBRE 2025

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2025-11-17-00001 - Délégation de signature cession LE HAVRE RUE
FENELON - A.GIRARD (2 pages)

Page 3

EPF Normandie

R28-2025-11-17-00001

Délégation de signature cession LE HAVRE RUE
FENELON - A.GIRARD

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL à Madame Agnès GIRARD

Le Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL,
en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68.376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015, nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011,
Vu le décret n°2011-1900 du 20 novembre 2011,
Vu les articles L.321-11 et R.321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant le Programme d'Action Foncière signé entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, le 17 février 2020, après délibération du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 25 novembre 2019 et délibération de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en date du 21 novembre 2019,

Considérant la délibération de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en date du 2 octobre 2025,

Considérant le projet d'acte de vente établi par l'office notarial dénommé SELARL « François GILLOT, Hélène GILLOT-COSSARD et Matthieu LEVILLY, notaires associés », titulaire d'un office notarial au HAVRE (76600), 109 Boulevard de Strasbourg, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier de Normandie,

Décide :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Madame Agnès GIRARD, Chargée d'Opérations Foncières de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'office notarial susnommé, par lequel ledit Etablissement Public Foncier de Normandie procède à la cession au profit de :

- La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, personne morale dont l'adresse est à LE HAVRE (76600), 19 Rue Georges Braque, identifiée au SIREN sous le numéro 200 084 952,

- Dans un immeuble en copropriété, cadastré section DD numéro 147, situé au HAVRE (76600), 20 Rue Fénelon, pour une contenance de 191 m² : les lots de copropriété numéros 14 (un appartement au 1^{er} étage), 15 (un appartement au 2^{ème} étage) et 17 (un appartement situé aux 3^{ème} étage),

Moyennant le prix de **CENT DIX MILLE SOIXANTE QUATORZE EUROS ET VINGT CINQ CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES (110.074,25 € T.T.C.)**, se décomposant en valeur foncière pour 105.600 €, auquel s'ajoutent les frais d'acquisition d'un montant de 3.728,54 € et la TVA sur marge d'un montant de 745,71 €, stipulé payable dans le délai de 45 jours à compter de la signature de l'acte ; passé ce délai, la partie du prix non réglée porterait intérêt au taux légal.

Article 2 : La présente décision est notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.


Fait à ROUEN, le 17/11/2025
Le Directeur Général

Notifiée le 17/11/2025
à Madame Agnès GIRARD

Gilles GAL

✓ Certifié par  yosign

Agnès GIRARD

✓ Certifié par  yosign